

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2020 DU 06/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à Salapoumbé dans la Commune de SALAPOUMBE Département de la Boumba et Ngoko.

## **2. Consistance des prestation**

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires études ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture faux plafond ;
- Lot 600 : Menuiserie métallique et vitrerie ;

Lot 700 :Menuiserie bois ;  
Lot 800 :Electricité ;  
Lot 900 :Peinture ;  
Lot 1000 :Plombérie ;  
Lot 1100 : Aménagement VRD

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix sept millions(17 000 000) FCFA TTC

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### **5. Allotissement**

Unique

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2020

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 /

691 701 441, dès publication du présent avisappel d'offres.

### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Salapoumbé de 30 000 (trente mille) non remboursable dès publication du présent avis appel d'offres.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441 au plus tard le 06/05/2020 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SG/ST/CIPM/SAL/2020  
DU 06/04/ 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A SALAPOUMBE DANS LA  
COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION  
DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

### **11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : Trois cent quarante mille (340 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des

offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## **12. Recevabilité des offres**

technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le 06/05/2020 à 13 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **14. Critères d'évaluation**

### **A. Critères éliminatoires :**

#### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

4) Absence de la caution de soumission ;

### **b. Offre technique**

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

### **c. Offre Financière**

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de Cinqmillions (5 000 000)  
".."..Oui

2) Les références de l'Entreprise "....." Oui

3) La compréhension du projet pour "".....".. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement "....." Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels "....." Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

### **15. Attribution**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441.

BERTOUA le 06 Avril 2020

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert